



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 30 JUIN 1999**

- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
- PROJET DE RESOLUTIONS
- BILAN ET COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/1998

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 1
R.C.S. ABIDJAN 1219

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 1999

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux statuts, pour vous rendre compte de notre gestion et soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat de votre Société au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 1998, ainsi que vous faire part de son évolution prévisible.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice écoulé, la SETAO a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 11.042.416.566 F CFA contre 11.859.797.415 F CFA pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 15 mois.

Ce chiffre d'affaires se répartit comme suit :

– Travaux	10.897.495.319 F CFA
– Prestations de services	144.921.247 F CFA

Parmi les contrats les plus significatifs de l'exercice, la SETAO a construit pour DAFCI à Abidjan un entrepôt industriel de 18.000 m² pour le stockage et le conditionnement de la fève de cacao dans la zone portuaire de Vridi.

La SETAO a poursuivi au cours de l'exercice les travaux de l'agence de la BCEAO à Daloa (6.000 m²) démarrés en octobre 1997 et avancés à plus de 80% au 31 décembre 1998.

Enfin, l'exercice 1998 a consacré le démarrage de quatre nouveaux contrats importants :

- Extension et rénovation de l'Hôtel Tiama (2.500 m² neufs et 650 m² réhabilités) dont les travaux ont été débutés en juillet 1998 et étaient avancés à plus de 50% à fin décembre 1998 ;

- Génie civil de la Centrale Thermique d'Azito, démarré en juin 1998 pour une livraison au premier semestre 1999 et comprenant notamment la réalisation de deux massifs béton pour turbine et de massifs pour chaudières, transformateurs et réservoirs ;
- Extension et rénovation de l'Aérogare Internationale de l'Aéroport F.H.B. (6.735 m² neufs et 5.531 m² rénovés), les travaux, démarrés en octobre 1998, étant divisés en trois phases et devant permettre la continuation de l'exploitation normale de l'Aéroport ;
- Aménagement de la plateforme et logements d'Alliodan, soit 55 logements type économique pour un total de 5.513 m² destinés aux « dégarpis » du 3^{ème} Pont. Le chantier a débuté en octobre 1998 pour une livraison début 1999, l'avancement étant de 85% au 31 décembre 1998.

Le résultat net de l'exercice s'est soldé par une perte de 936.610.311 F CFA, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions pour 378.472.793 F CFA contre une perte de 193.786.380 F CFA pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 1997.

Ce résultat déficitaire s'explique, notamment, par une marge négative sur le chantier de la BCEAO Daloa obtenu dans des conditions de forte concurrence et par un redressement fiscal portant sur les trois exercices antérieurs à celui de 1998.

De plus, la structure des frais fixes de votre Société n'a pas été, cette année encore, couverte par une activité suffisante, certaines activités ayant démarré plus tard que prévu (C.E.T. Mosquée, Aéroport) ou ayant été reportées sur 1999 comme le Marché de Treichville ou l'usine Micao de Yopougon.

Au niveau du contentieux SCI Les Perles, la SETAO est toujours dans l'attente de la révision du jugement l'ayant condamnée à une somme de 136.370.867 F CFA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998, votre Société a enregistré un niveau de prises de commandes s'élevant à 13.854.000.000 F CFA et concernant principalement les projets suivants :

■ l'avenant C.E.T. Mosquée du Plateau	0,882 milliards F CFA
■ la rénovation extension de l'Hôtel Tiama	1,751 milliards F CFA
■ le génie civil de la Centrale Thermique d'Azito	3,428 milliards F CFA
■ l'extension rénovation de l'Aéroport F.H.B.	4,287 milliards F CFA
■ l'aménagement de la plateforme et logements Alliodan	1,532 milliards F CFA

L'effectif de votre Société était de 218 personnes (hors journaliers - 234 personnes environ) à fin décembre 1998, alors qu'il était de 192 à fin décembre 1997.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

La perte de l'exercice s'élève à 936.610.311 F CFA.

Nous vous proposons de l'affecter au montant du report à nouveau dont le montant débiteur sera porté de (2.438.805.016) F CFA à (3.375.415.327) F CFA.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES 1999

- PONT RIVIERA-MARCORY

Le groupement BOUYGUES-SETAO, désigné par le Ministère des Infrastructures Economiques et le Ministère de l'Economie et des Finances, adjudicataire pour la construction et l'exploitation du pont à péage Marcory-Riviera, ouvrage routier totalisant 6.700 m entre les quartiers de Marcory et Riviera, à réaliser dans le cadre d'une concession avec un délai d'exploitation de 30 ans, n'a pas encore démarré les travaux.

En effet, le bouclage du financement, la mise au point définitive technique du projet et la finalisation des procédures de libération des emprises ont été plus longues que prévu. On peut néanmoins espérer lancer les travaux au dernier trimestre 1999.

Par ailleurs, la SETAO a souhaité ne pas souscrire aux augmentations de capital successives de la société concessionnaire, SOCOPRIM, qui ont fait suite à l'apport initial, sa maison mère, BOUYGUES, s'étant substituée à la SETAO et limitant ainsi la participation de la SETAO à 6,8% du capital de SOCOPRIM. Par contre, SOCOPRIM confiera les travaux à une société en cours de constitution dans laquelle la SETAO détiendra une participation à hauteur de 10%.

- AUTRES PROJETS

Notre agressivité commerciale nous a permis de concrétiser la majorité des affaires importantes en Côte d'Ivoire, notamment la Centrale Thermique d'Azito, l'extension et la réhabilitation de l'Aéroport F.H.B. et l'aménagement de la plateforme et logements d'Alliodan.

Notre objectif pour l'année 1999 sera de développer encore notre volant d'affaires afin d'atteindre un chiffre d'affaires de 15 milliards de F CFA pour l'exercice et renouer avec les bénéfices. Effectivement, la concrétisation de nouvelles affaires génératrices de marge devraient nous permettre de remonter les fonds propres de la SETAO.

Nos succès récents avec la signature des contrats Micao Yopougon et Micao San Pedro (groupe Cargill), Marché de Treichville et Centre Commercial Superhayat VGE, ainsi que de nouvelles perspectives dans les secteurs hôteliers et industriels devraient nous permettre de réaliser cet objectif.

Enfin, nous commençons à prospecter les opportunités qui pourraient se présenter dans la sous-région afin de ne pas limiter à terme le développement de SETAO aux frontières de la Côte d'Ivoire.

RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons de :

- vous prononcer sur le rapport du Conseil d'Administration ainsi que sur les rapports du Commissaire aux Comptes,
- approuver le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 1998,
- donner quitus de sa gestion à votre Conseil d'Administration,
- approuver l'affectation du résultat de l'exercice 1998,
- ratifier la cooptation de Denis PALFER-SOLLIER en sa qualité d'Administrateur,
- renouveler le mandat d'Administrateur de Gilles ZANCANARO et de Denis PALFER-SOLLIER,
- renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes,
- nommer un Co-commissaire aux Comptes Titulaire sous condition suspensive de la réalisation de la mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA,
- nommer deux Co-commissaires aux Comptes Suppléants sous condition suspensive de la réalisation de la mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA.

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
établi le 18 mai 1999.



Le Directeur Général

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 1
R.C.S. ABIDJAN 1219

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 1999

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet que vous vous prononciez sur les opérations suivantes :

1) Examen de la situation financière de la Société et décision à prendre en application des dispositions de l'article 37 de la loi du 24 juillet 1867 et des articles 41, 42 et 43 du Titre VIII des statuts, sur la continuation ou la dissolution anticipée de la Société :

Conformément à l'article 37 de la Loi du 24 juillet 1867 et aux articles 41, 42 et 43 du Titre VIII des statuts, nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur la dissolution anticipée de votre Société ou sur la continuation de son activité.

En effet, aux termes de la Loi susmentionnée, la consultation des Actionnaires, dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire, s'impose en cas de perte des trois quarts du capital social.

Cette formalité a été respectée en 1998, date à laquelle les pertes cumulées étaient supérieures aux trois quarts du capital social. Vous vous étiez alors prononcés en faveur de la continuité de l'activité.

Depuis cette date, la situation financière ne s'est pas améliorée puisque l'existence de pertes à hauteur de 936.610.311 F CFA sur l'exercice 1998 qui s'ajoutent à un report à nouveau déficitaire de 2.438.805.016 CFA, ***soit un total de pertes de 3.375.415.327 F CFA pour un capital social de 672.000.000 F CFA*** nous incite à vous consulter de nouveau sur l'opportunité de poursuivre l'activité de votre Société ou de prononcer sa dissolution.

Le Conseil d'Administration propose de poursuivre l'activité de la Société malgré la situation financière actuelle.

En effet, une formation permanente du personnel, le redémarrage de l'activité et le positionnement sur des projets porteurs sont d'autant d'atouts qui permettent d'envisager avec confiance l'avenir de votre Société.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons de vous prononcer en faveur de la continuation de votre Société, étant entendu qu'en l'absence de redressement de la situation de votre Société, il conviendra de reconsidérer notre position.

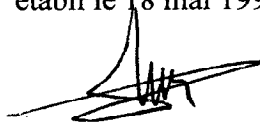
2) Mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA :

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur la mise en harmonie des statuts de votre Société avec les dispositions de l'Acte Uniforme sur les Sociétés et le Groupement d'Intérêt Economique applicable dans les pays de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) ainsi qu'une refonte des statuts étant précisé qu'aucune modification n'est intervenue dans la forme, l'objet, la dénomination, le siège et la durée de la Société.

Vous voudrez bien décider de la refonte des statuts et adopter le nouveau texte des statuts.

Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Extraordinaire
établi le 18 mai 1999.



Le Directeur Général

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme au capital de 672.000.000 F CFA

Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 1

R.C.S. ABIDJAN 1219

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 1999

PROJET DE RESOLUTIONS

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les opérations du dernier exercice clos le 31 décembre 1998, approuve dans toutes leurs parties lesdits Rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1998, tels qu'ils ont été présentés et arrêtés, faisant ressortir une perte de 936.610.311 F CFA.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à l'ensemble des Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations visées par l'article 40 de la Loi du 24 juillet 1867, en approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur, de Denis PALFER-SOLLIER, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 21 octobre 1998, en remplacement de Aldo CARBONARO, Administrateur démissionnaire.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le mandat d'Administrateur de Gilles ZANCANARO, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le mandat d'Administrateur de Denis PALFER-SOLLIER, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

SEPTIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Christian MARMIGNON du Cabinet CCCA arrivant à expiration à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale le renouvelle pour trois années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, étant précisé que sous condition suspensive de la réalisation de la mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA, ce mandat sera renouvelé pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

HUITIEME RESOLUTION

Sous condition suspensive de la réalisation de la mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA, l'Assemblée Générale nomme le Cabinet AUDITEURS ASSOCIES EN AFRIQUE (AAA) représenté par Monsieur Jean-Luc RUELLE en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

NEUVIEME RESOLUTION

Sous condition suspensive de la réalisation de la mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA, l'Assemblée Générale nomme le Cabinet SIGECO représenté par Monsieur Bernard N'DABIAN KROAH BILE en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

DIXIEME RESOLUTION

Sous condition suspensive de la réalisation de la mise en harmonie des statuts avec les dispositions du Traité OHADA, l'Assemblée Générale nomme le Cabinet CONTINENTAL AUDIT, représenté par Francis DESCLERCS en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

ONZIEME RESOLUTION

Après l'examen de la situation financière de la Société au 31 décembre 1998 et la constatation de la persistance de pertes supérieures aux trois quarts du capital social, l'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article 37 de la Loi du 24 juillet 1867, de ne pas prononcer la dissolution de la Société et, en conséquence, de poursuivre son activité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, décide des modifications statutaires et la mise en harmonie des statuts de la Société avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

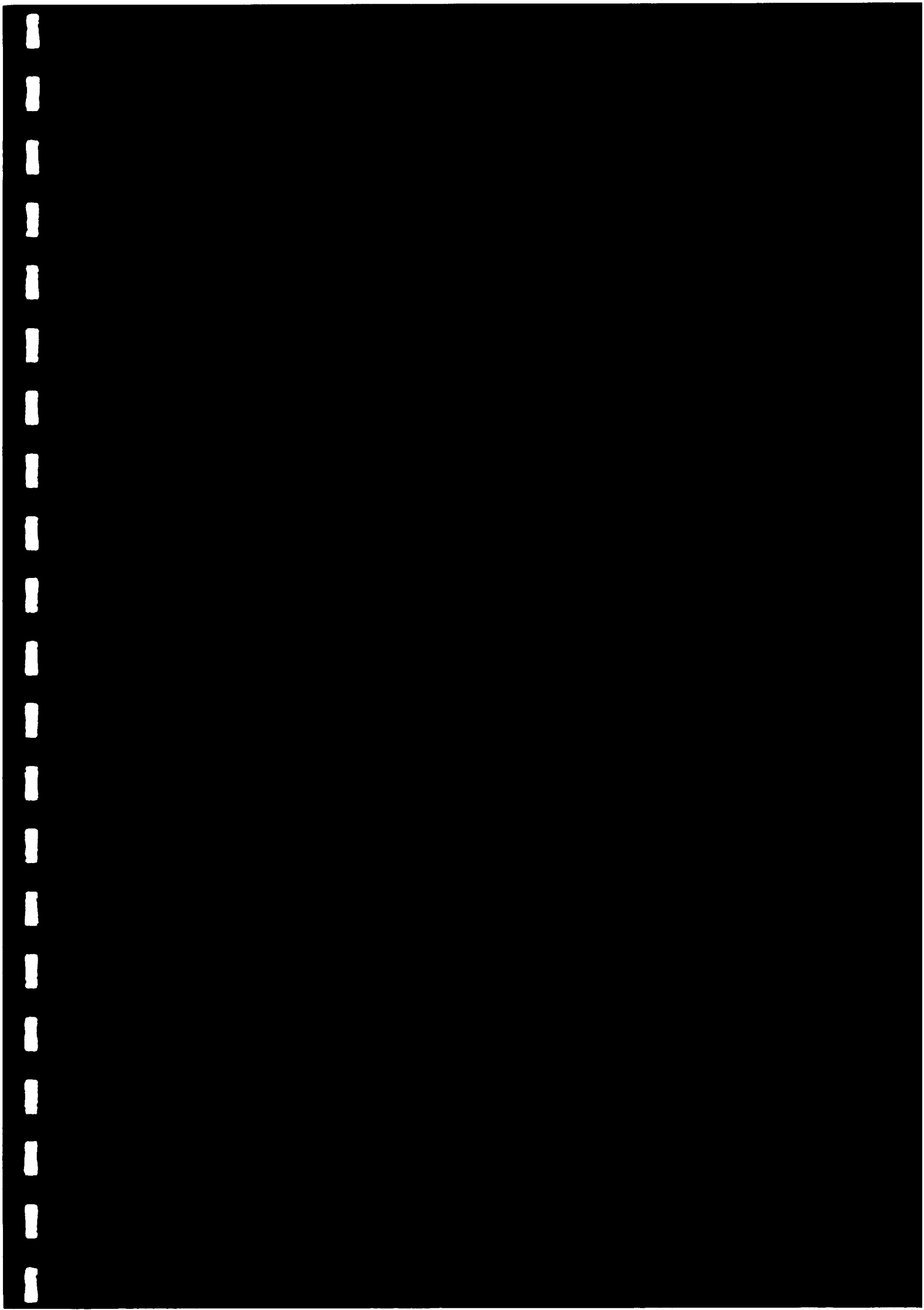
TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide la refonte des statuts et adopte le nouveau texte ci-annexé, étant précisé qu'aucune modification n'est intervenue dans la forme, l'objet, la dénomination, le siège et la durée.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directeur Général à l'effet de signer lesdits statuts devant Maître Véronique WILLIAMS, notaire, demeurant Immeuble Nour Al Hayat, 10^{ème} étage, Plateau, 01 BP 7643, Abidjan 01.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités où besoin sera.



FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

SYSTEME (NORMAL, ALLEGE, S. M. T.) : ☐ NORMAL ☒ CENTRE DES IMPOTS : ☐ D. G. E. ☒

EXERCICE CLOS LE : DUREE DE L'EXERCICE EN MOIS :

DATE D'ARRETE EFFECTIF DES COMPTES : RESERVE A LA B. D. F. (MAJ) ☐

EXERCICE PRECEDENT CLOS LE : DUREE DE L'EXERCICE EN MOIS :

Code activité principale N° Code Importateur N° Répertoire national des entreprises

Code contribuable N° CNPS Greffe N° Registre du Commerce

N° de téléphone N° de télécopie Code Boîte Postale Ville

Nom complet de l'exploitant individuel ou de la société Sigle Forme juridique

Adresse géographique complète (Immeuble, rue, quartier, ville)

Désignation précise de l'activité principale exercée par l'entreprise % capac. prod. util.

Nom, adresse et qualité de la personne à contacter en cas de demande d'informations complémentaires.

Nom, adresse et téléphone du cabinet comptable ou du professionnel INSCRIT A L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGREES DE COTE D'IVOIRE ayant élaboré les états financiers.

Noms et adresses des commissaires aux comptes

☒ Non applicable ☐ Non ☐ Oui ☐ Non applicable ☐ Non, (refus) ☐ Oui, avec réserves ☒ Oui
Etats financiers approuvés par l'Assemblée Générale (cocher la case) Etats financiers certifiés (cocher la case)

Nom du signataire des états financiers

Qualité du signataire des états financiers

Date de signature

Signature

Réservé à l'Administration

Signature de l'agent et Cachet du service

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'activité (1)	Code nomenclature d'activité (2)	Chiffre d'affaires HT (CA HT) ou Valeur Ajoutée (VA) (3)	% activité dans le CA HT ou la VA
1 Travaux de gros œuvres	030001	1 296 567 876	100,00%
2	000000		
3	000000		
4	000000		
5	000000		
6	000000		
7	000000		
8	000000		
9	000000		
10	000000		
Divers			
	TOTAL	1 296 567 876	100,00%

(1) Lister de manière précise les 10 premières activités dans l'ordre décroissant du C. A. HT, ou de la valeur ajoutée (V. A.).

(2) Se référer à la nomenclature d'activité jointe en pages suivantes.

(3) Rayer la mention inutile (utiliser de préférence la V. A.).

Domiciliations bancaires :

☒ Forme juridique :	01	
☒ Régime fiscal :	03	
☒ Pays du siège social :	03	
☒ Nombre d'établissements dans le pays :	01	
☒ Nombre d'établissements hors du pays pour lesquels une comptabilité distincte est tenue :	01	
☒ Première année d'exercice dans le pays :	50	

Banque :	Numéro de Compte :
BI.CI.CI. SUD	09561 00020000021
BI.CI.CI. SUD	09561 00254100019
S.G.B.C.I. PLATEAU	111 300.444 46
S.G.B.C.I. PLATEAU	111 309.628 15
S.I.B. PLATEAU	30 600.613 Y
S.I.B. PLATEAU	30.605.841 N
B.I.A.O. PLATEAU	23131 3136025797 B
B.I.A.O. DALOA	23414 3436020871 N
S.G. FRANCE	03764 00020051243 85
B.I.C.I.A. OUAGA	9053 010626 01 81

Exercice 1998

Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)

BILAN SYSTEME

NORMAL PAGE 1/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0		0	0
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et développement	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	0	0	0	0
AG	Fonds commercial	0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	0	0	0	0
AK	Bâtiments	0	0	0	0
AL	Installations et agencements	103 306 691	96 396 901	6 909 790	8 637 237
AM	Matériel	1 569 662 429	669 886 935	899 775 494	758 684 244
AN	Matériel de transport	343 694 810	202 971 747	140 723 063	180 086 402
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	362 300 000	2 000 000	360 300 000	360 300 000
AS	Autres immobilisations financières	143 246 772	0	143 246 772	140 377 317
AW	(1) dont H.A.O. : Brut Net				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	2 522 210 702	971 255 583	1 550 955 119	1 448 085 200

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire

Exercice 1998	BILAN SYSTEME
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)	NORMAL PAGE 2/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	672 000 000	672 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé	0	0
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	0	0
CE	Ecart de réévaluation	0	0
CF	Réserves indisponibles	135 104 533	135 104 533
CG	Réserves libres	983 021 280	983 021 280
CH	Report à nouveau + ou -	- 2 438 805 016	- 2 245 018 636
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	- 936 610 311	- 193 786 380
CK	Autres capitaux propres	0	0
CL	Subventions d'investissements	0	0
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés	0	0
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 1 585 289 514	- 648 679 203
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	0	0
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	0	0
DC	Dettes financières diverses	0	0
DD	Provisions financières pour pertes et charges	114 486 000	114 486 000
DE	(1) dont H.A.O. : _____		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	114 486 000	114 486 000
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	- 1 470 803 514	- 534 193 203

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire

Exercice 1998			BILAN SYSTEME
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)			NORMAL PAGE 3/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	2 522 210 702	971 255 583	1 550 955 119	1 448 085 200
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0
BB	Stocks				
BC	Marchandises	0	0	0	0
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	173 062 041	0	173 062 041	258 964 825
BE	En-cours	0	0	0	0
BF	Produits fabriqués	0	0	0	0
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	267 544 489	0	267 544 489	139 439 961
BI	Clients	4 101 505 120	133 579 378	3 967 925 742	2 367 563 554
BJ	Autres créances	803 071 424	0	803 071 424	980 091 285
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	5 345 183 074	133 579 378	5 211 603 696	3 746 059 625
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement	0	0	0	0
BR	Valeurs à encaisser	0	0	0	0
BS	Banques, chèques postaux, caisse	2 722 689 736	0	2 722 689 736	1 016 703 670
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	2 722 689 736	0	2 722 689 736	1 016 703 670
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0	0	0	0
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	10 590 083 512	1 104 834 961	9 485 248 551	6 210 848 495

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire

Exercice 1998		BILAN SYSTEME
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)		NORMAL PAGE 2/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	- 1 470 803 514	- 534 193 203
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	0	0
DI	Clients, avances reçues	2 002 618 817	2 371 614 278
DJ	Fournisseurs d'exploitation	5 170 167 073	3 086 470 605
DK	Dettes fiscales	282 559 751	119 934 518
DL	Dettes sociales	12 050 296	8 610 653
DM	Autres dettes	2 011 193 959	147 038 069
DN	Risques provisionnés	0	0
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	9 478 589 896	5 733 668 123
	TRESORERIE – PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte	0	0
DR	Banques, crédits de trésorerie	0	0
DS	Banques, découverts	1 477 462 169	1 011 373 575
DT	TOTAL TRESORERIE – PASSIF (IV)	1 477 462 169	1 011 373 575
DV	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)	0	0
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 485 248 551	6 210 848 495

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptab

Exercice 1998		Cpte RESULTAT
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)		NORMAL PAGE 1/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	CHARGES (1re partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	152 051 771	0
RB	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>	0	0
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	2 463 745 196	2 935 239 601
RD	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>	85 902 784	- 1 929 900
RE	Autres achats	460 892 990	823 283 480
RH	- Variation de stocks (- ou +)	0	0
RI	Transports	154 625 912	327 026 297
RJ	Services extérieurs	5 791 213 834	6 048 436 782
RK	Impôts et taxes	643 380 523	134 376 685
RL	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	14 751 391	55 862 195
RP	Charges de personnel (1)	1 827 864 892	2 075 469 589
	(1) dont personnel extérieur 47 884 862 29 806 496		
RQ	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	378 472 793	382 837 479
RW	Total des charges d'exploitation	4 105 317 023	4 105 317 023
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

Exercice 1998	Cpte RESULTAT
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)	NORMAL PAGE 2/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	PRODUITS (1re partie)	Exercice N	Exercice N – 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	0	0
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	- 152 051 771	0
TC	Ventes de produits fabriqués	10 897 495 319	11 636 818 780
TD	Travaux, services vendus	139 921 247	222 978 635
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou –)	0	0
TF	Production immobilisée	0	0
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	8 487 768 586	8 926 487 714
TH	Produits accessoires	5 000 000	0
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	11 042 416 566	11 859 797 415
TJ	(1) dont à l'exportation	139 921 247	0
TK	Subventions d'exploitation	0	0
TL	Autres produits	16 409 087	81 351 597
TN	VALEUR AJOUTEE	1 292 261 252	1 618 853 872
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 535 603 640	- 456 615 717
TS	Reprises de provision	0	1 225 000
TT	Transferts de charges	57 398 783	0
TW		11 116 224 436	11 942 374 012
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 856 677 650	- 838 228 196
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire

Exercice 1998	Cpte RESULTAT
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)	NORMAL PAGE 3/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	CHARGES (2e partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	11 972 902 086	11 972 902 086
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	13 454 332	87 374 727
SC	Pertes de change	54 741	0
SD	Dotation aux amortissements et aux provisions	0	0
SF	Total des charges financières	13 509 073	87 374 727
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SF	Total des activités ordinaires	11 986 411 159	12 867 976 935
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	34 079 130	7 899 821
SL	Charges H.A.O.	0	11 458 150
SM	Dotations H.A.O.	0	0
SF	Total des charges H.A.O.	34 079 130	19 357 971
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs	0	0
SR	Impôts sur le résultat	55 290 357	37 600 000
RW	Total participation et impôts	55 290 357	37 600 000
RW	TOTAL GENERAL DES CHARGES	12 075 780 646	12 924 934 906
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire

Exercice 1998		Cpte RESULTAT
Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO)		NORMAL PAGE 4/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	PRODUITS (2e partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	Report Total des produits d'exploitation	11 972 902 086	11 972 902 086
	ACTIVITE FINANCIERE		
UA	Revenus financiers	4 555 280	765 000
UC	Gains de change	0	0
UD	Reprises de provisions	0	0
UE	Transferts de charges	0	0
UF	Total des produits financiers	4 555 280	765 000
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	- 8 953 793	- 86 609 727
UH	Total des produits des activités ordinaires	11 120 779 716	11 943 139 012
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1)		
	(+ ou -)	- 865 631 443	- 924 837 923
UJ	(1) dont impôt correspondant		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	18 390 619	7 899 821
UL	Produits H.A.O.	0	780 109 693
UM	Reprises H.A.O.	0	0
UN	Transferts de charges	0	0
UO	Total des produits H.A.O.	18 390 619	788 009 514
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	- 15 688 511	768 651 543
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	11 139 170 335	12 731 148 526
UZ	RESULTAT NET	- 936 610 311	- 193 786 380
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

Liasse agréée par la Direction Générale des Impôts, l'INS et l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de Côte d'Ivoire